

PARCOURS D'EXCELLENCE EN INTERPRÉTATION MUSICALE

PEIM - Inscriptions pour l'année 2026-2027

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Accessible sans limite d'âge et adapté aux objectifs artistiques de chacun, le **Parcours d'excellence en interprétation musicale** propose un format de durée « à la carte » : six mois à deux ans.

Le contenu des études s'organise de façon choisie ; il s'articule autour d'une dominante et de propositions d'actions artistiques et de médiation publiques sur le territoire parisien, d'ateliers et de rencontres permettant d'ouvrir des champs de questionnements sur la culture de l'interprétation, la création contemporaine, la préparation mentale et physique ou les techniques d'enregistrement. Il délivre un diplôme d'établissement (Diplôme d'excellence en interprétation musicale).

Le Parcours d'excellence en interprétation musicale s'appuie sur l'équipe enseignante du CRR et des artistes invités (masterclasses) et s'adosse sur des partenariats exceptionnels comme La Fondation Royaumont, le CMBV de Versailles, les musées parisiens et le réseau des conservatoires et bibliothèques de la Ville de Paris. Les élèves du Parcours d'excellence ont accès au Pôle bien-être du CRR, qui les accompagne dans une approche globale du corps et de la présence scénique. Renseignements :

<https://www.paris.fr/pages/parcours-d-excellence-en-interpretation-musicale-au-crr-de-paris-ida-rubinstein-33268>

POUR S'INSCRIRE DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES

- Disciplines instrumentales classiques à contemporaines : *violan **, *alto **, *violoncelle **, *contrebasse **, *piccolo*, *flûte*, *hautbois*, *cor anglais*, *clarinette*, *clarinette-basse*, *basson*, *cor d'harmonie*, *trompette*, *trombone*, *trombone-basse*, *euphonium*, *saxophone*, *saxhorn*, *tuba*, *guitare*, *harpe*, *piano*, *orgue*, *marimba* et *percussions*.
- * Une dominante spécifique "préparation aux concours d'orchestre" est proposée.
- Accompagnement au piano
- Direction d'orchestre
- Musiques anciennes et pratiques historiques

L'inscription se déroule en trois étapes :

1) PRÉ-INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

La pré-inscription administrative est obligatoire

Les demandes de pré-inscription au concours sont accessibles du 8 au 30 juin (avant 15h) 2026 sous forme de téléservice sur ce lien : <https://familles-inscription-crr.paris.fr>

2) ADMISSIBILITÉ (sauf musique de chambre)

Un dossier à envoyer en même temps que la pré-inscription administrative avant le 30 juin 2026 (avant minuit) à l'adresse dédiée dac-crradmission@paris.fr

Le dossier contient :

- CV détaillé
- Copie des diplômes de l'enseignement supérieur ou attestation de scolarité dans l'enseignement supérieur
- Lettre de motivation avec une présentation du projet artistique et le choix de l'enseignant (jusqu'à 3 choix par ordre de préférence). *Les candidats-es violonistes, altistes, violoncellistes et contrebassistes ayant choisi la dominante "préparation aux concours d'orchestre" doivent préciser cette intention de choix dans la lettre de motivation.*
- Un lien vers une vidéo d'une durée de 10' à 15'. Programme libre.

La vidéo doit être directement visionnable à partir du lien, les liens de téléchargement de fichier ne seront pas acceptés. *Les candidats-es violonistes, altistes, violoncellistes et contrebassistes ayant choisi la dominante "préparation aux concours d'orchestre" doivent inclure 3 traits d'orchestre au choix à la vidéo*

La liste d'admissibilité sera publiée à partir du 15 juillet sur le site du CRR de Paris.

3) ADMISSION (sauf musique de chambre)

Dates : mi-septembre à début-octobre (En présentiel)

Épreuves :

- Disciplines instrumentales classiques à contemporaines : programme libre de 20' à 25'.
Pour les candidats violonistes, altistes, violoncellistes et contrebassistes ayant choisi la dominante "préparation aux concours d'orchestre", un mouvement de concerto au choix (sans cadence) et 4 traits d'orchestre à choisir dans une liste publiée courant juillet.
- Accompagnement au piano : programme libre autour de 8' + lecture à vue + interprétation en situation d'accompagnement (texte imposé 3 jours avant).
- Direction d'orchestre : épreuves spécifiques communiquées à partir du 15 juillet
- Musiques anciennes et pratiques historiques : programme spécifique communiqué à partir du 15 juillet

Les épreuves seront suivies d'un entretien en français ou anglais avec le jury

POUR S'INSCRIRE EN MUSIQUE DE CHAMBRE

Important :

Tous les membres du groupe doivent s'inscrire. Seuls les groupes constitués peuvent s'inscrire.

L'inscription se déroule en trois étapes

1) PRÉ-INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

La pré-inscription administrative est obligatoire

Les demandes de pré-inscription au concours sont accessibles du 31 août au 9 septembre (avant 15h) 2026 sous forme de téléservice sur ce lien : <https://familles-inscription-crr.paris.fr>

2) ADMISSIBILITÉ (musique de chambre)

Un dossier à envoyer en même temps que la pré-inscription administrative avant le 9 septembre 2026 (avant minuit) à l'adresse dédiée : dac-crradmission@paris.fr

Le dossier contient :

- CV détaillé du groupe et des membres
 - Copie des diplômes de l'enseignement supérieur ou attestation de scolarité dans l'enseignement supérieur (du groupe et/ou des membres)
 - Lettre de motivation avec une présentation du projet artistique et le choix de l'enseignant
 - Un lien vers une vidéo d'une durée de 10' à 15' du groupe. Programme libre.
- La vidéo doit être directement visionnable à partir du lien, les liens de téléchargement de fichier ne seront pas acceptés.

La liste d'admissibilité sera publiée mi septembre sur le site du CRR de Paris.

3) ADMISSION (musique de chambre)

Dates : mi-septembre à début-octobre (en présentiel)

Épreuves : Programme libre de 20' à 25'

Les épreuves seront suivies d'un entretien en français ou anglais avec le jury.

RENSEIGNEMENTS

<https://www.paris.fr/pages/parcours-d-excellence-en-interpretation-musicale-au-crr-de-paris-ida-rubinstein-33268>